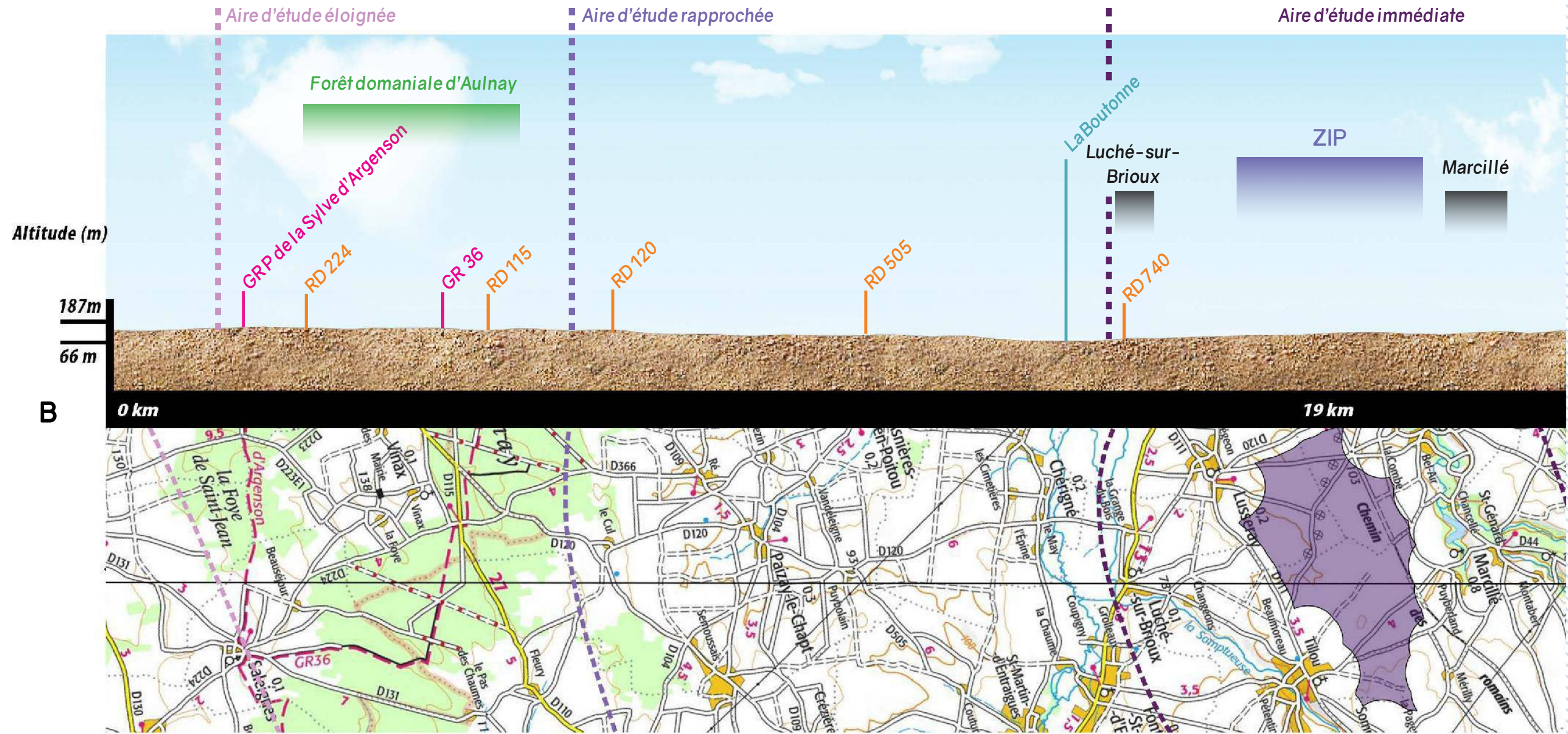


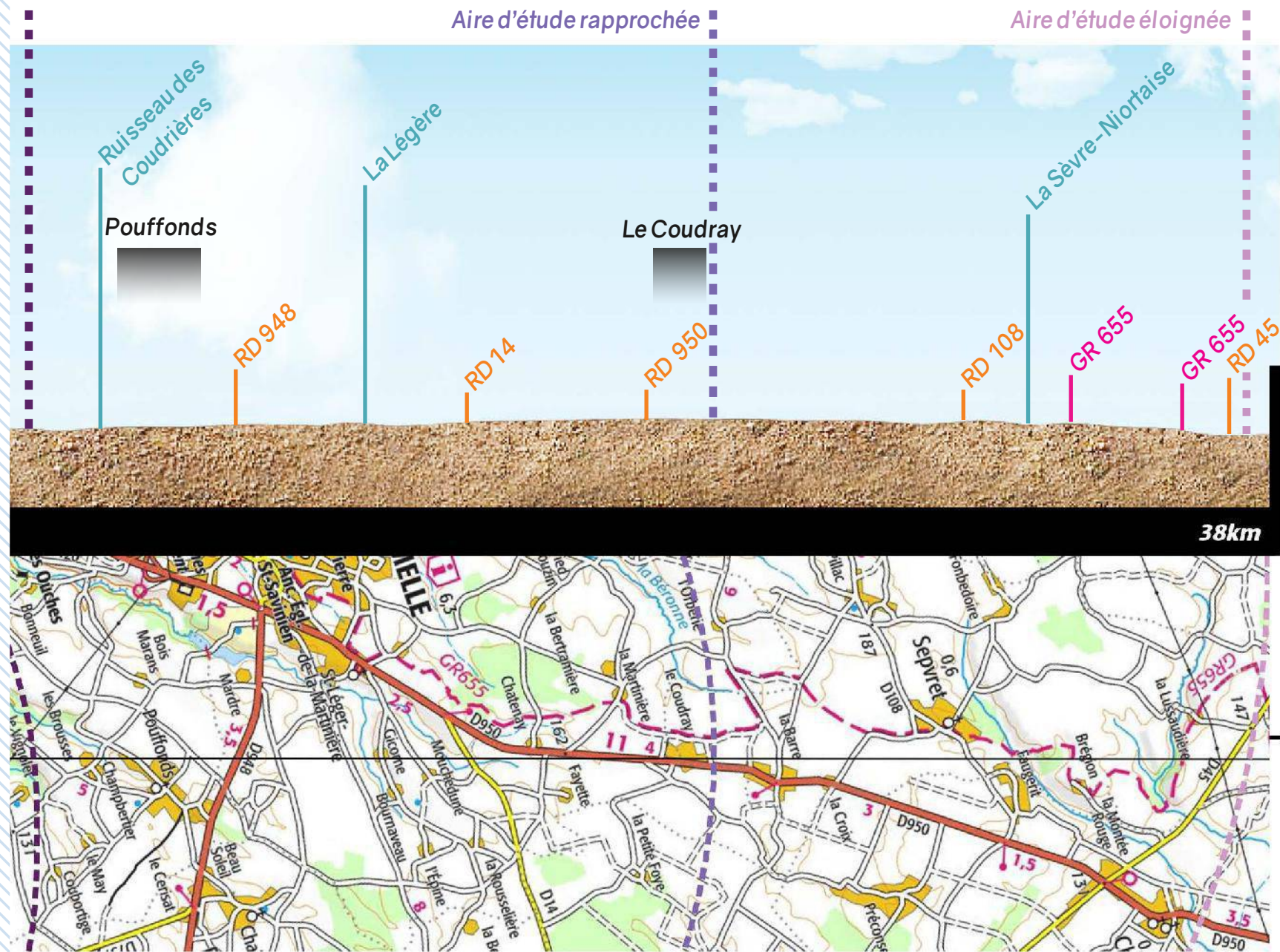
A'

Figure 13 : Coupe paysagère A-A'

■ COUPE PAYSAGÈRE B - B'

Facteur d'accentuation du relief 3 pour 1
(exagération de l'échelle verticale par 3 afin
de mieux visualiser les variations du relief)





B'

Figure 14 : Coupe paysagère B-B'

1.2. LES UNITÉS PAYSAGÈRES

L'inventaire des paysages de l'ancienne région Poitou-Charentes propose un découpage des paysages régionaux selon 9 grands ensembles et 84 entités paysagères.

La zone d'étude du projet éolien des Genêts est partagée en 5 grands ensembles et 18 entités paysagères, qui se caractérisent par :

- > Une prédominance de paysages de plaines de champs ouverts avec la plaine de Niort et les plateaux de Pamproux et de Lezay ;
- > De vastes secteurs de bocages, avec le secteur bocager des terres rouges et la bande bocagère de la plaine de Niort ;
- > Une bande de terre boisée, «La marche boisée», traversant l'aire d'étude éloignée au sud ;
- > Deux vallées principales, notamment celle de la Boutonne et ses affluents qui traverse l'aire d'étude du sud-ouest au nord-est en passant par l'aire d'étude immédiate
- > Une petite portion des plaines vallonnées et/ou boisées : Le Ruffécois ;

Afin de comprendre l'organisation spatiale, le degré d'ouverture visuelle et l'implantation du bâti, un bloc diagramme a été réalisé pour chaque ensemble de paysage. Il est accompagné de photographies prises sur le terrain, d'une description issue de l'Atlas régional des Paysages de Poitou-Charentes et d'une synthèse sur la sensibilité du paysage vis-à-vis du projet éolien.

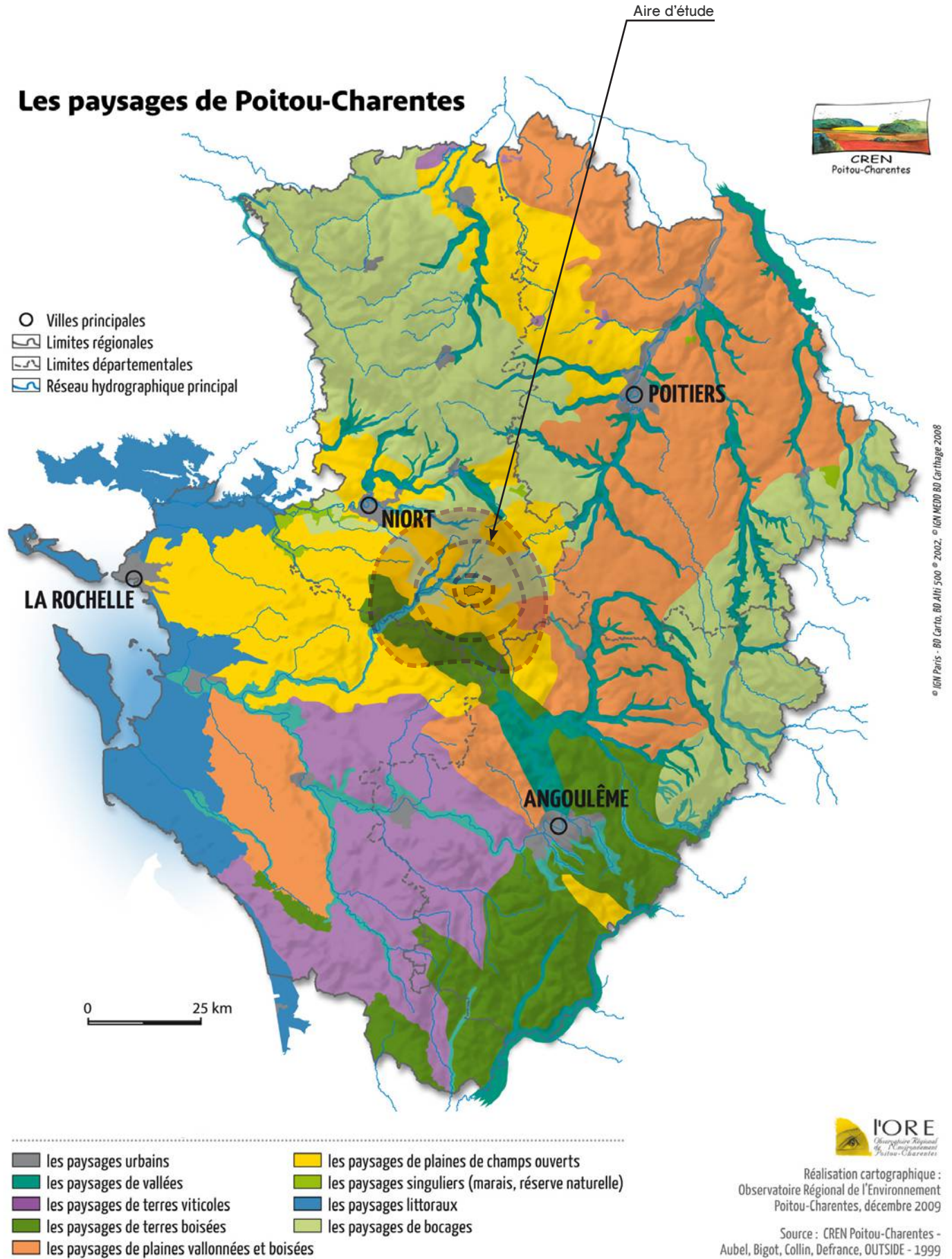
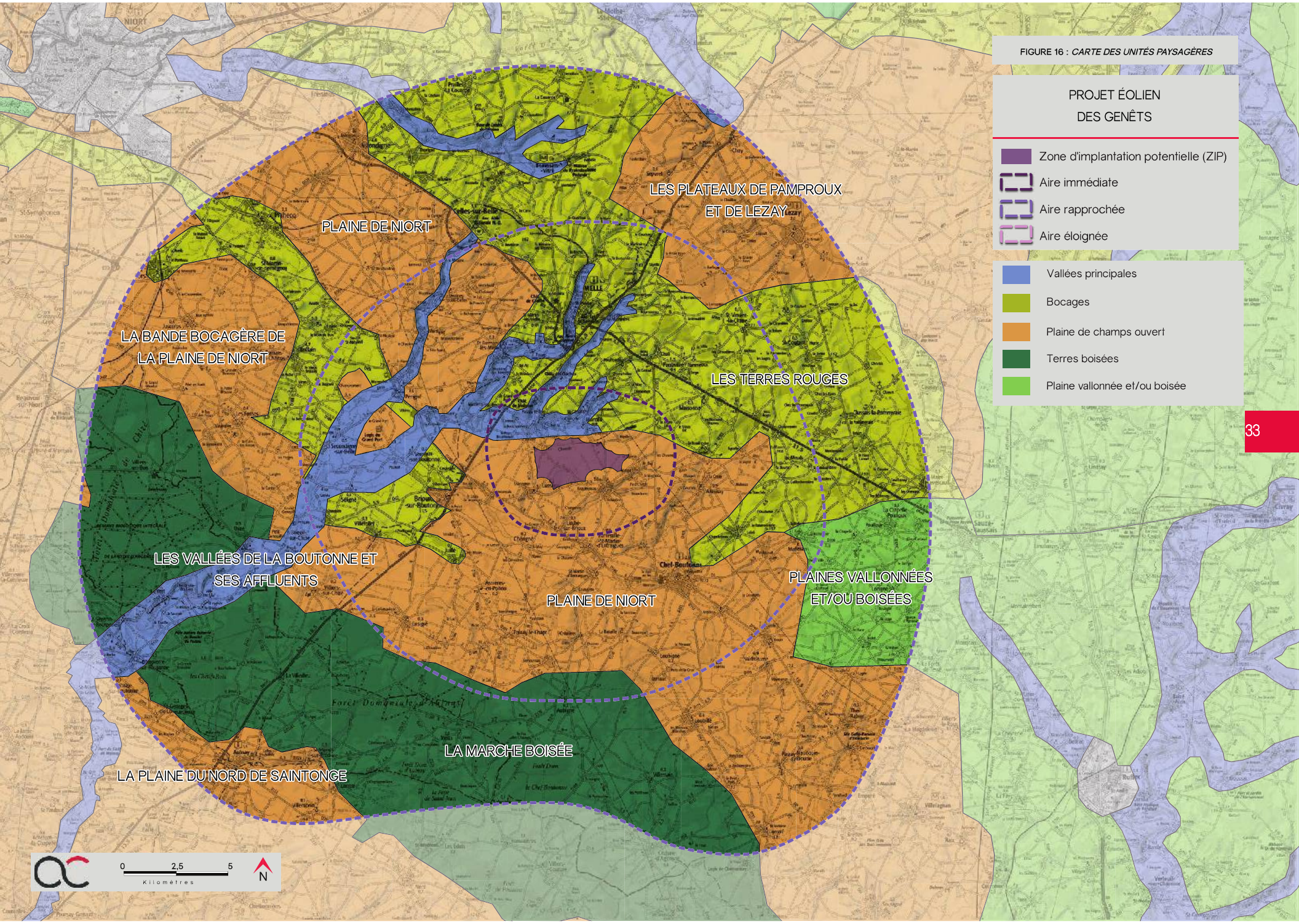


Figure 15 : Localisation du projet éolien sur la carte des grands ensembles paysagers de Poitou-Charentes

FIGURE 16 : CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES

**PROJET ÉOLIEN
DES GENÈTS**

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée
-  Vallées principales
-  Bocages
-  Plaine de champs ouvert
-  Terres boisées
-  Plaine vallonnée et/ou boisée



■ VALLÉES PRINCIPALES

« En Poitou-Charentes, elles présentent de très remarquables spécificités : vallées creusées dans le granit au sein des plaines calcaires, vallées à falaises portant des châteaux forts et presque toutes les villes, ou encore larges vallées inondées l'hiver et qui font remonter la mer jusque très loin dans les terres... »

« Il n'y a pas de perception sensible de l'ensemble des vallées : le réseau des communications, routes et chemins n'en autorise pas une lecture continue. (...) Le franchissement de la plupart des vallées fait donc apparaître presque systématiquement ces espaces comme des "entre-deux" (...) »

La vallée de la Sèvre Niortaise

« Le cours supérieur de la Sèvre niortaise emprunte (...) un bassin d'effondrement qui lui donne une vallée de grande ampleur, sans rapport avec la rivière elle-même. Le volume cultivé dans le fond, aux coteaux escarpés et boisés, est (...) rarement perceptible dans son ensemble (...), en raison des multiples écrans et de l'ampleur limitée des dénivelés. »

« Sur le socle de roches anciennes (granitiques), la rivière s'inscrit alors dans le paysage de bocage. La vallée, au relief peu marqué, a quelques occasions de mise en scène en permettant au dessin du parcellaire et des haies d'apparaître sur les pentes des coteaux. (...) La rivière est marquée par les méandres qu'elle dessine, les nombreuses retenues d'eau et surtout par les chaos granitiques spectaculaires en partie amont. »

La vallée de la Boutonne et de ses affluents

« La Belle, la Béronne, la Légère et leurs affluents (...) creusent leurs vallées dans le socle du plateau mellois. Elles font ainsi apparaître sur leurs coteaux le maillage du bocage des terres rouges. Ce sont elles qui dessinent, aussi, les sites singuliers des villes de Melle et Celles, à qui elles donnent une part importante de leur apparence. »¹

Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Vallées sinueuses
- Parcellaire réduit
- Versants escarpés et bocagers
- Concentration de l'habitat dans les méandres des rivières

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues depuis les vallées sont principalement fermées par le relief des versants et la végétation qui y prend place. Au contraire, depuis le haut des versants des vues ouvertes sont possibles.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Au vu de la proximité de la vallée de la Boutonne ainsi que de ses affluents (la vallée de la Béronne et de la Belle) par rapport au site d'implantation potentiel éolien, il y a un risque de modification de l'appréciation des rapports d'échelle. La sensibilité va varier entre le fond de vallée et le haut du versant.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

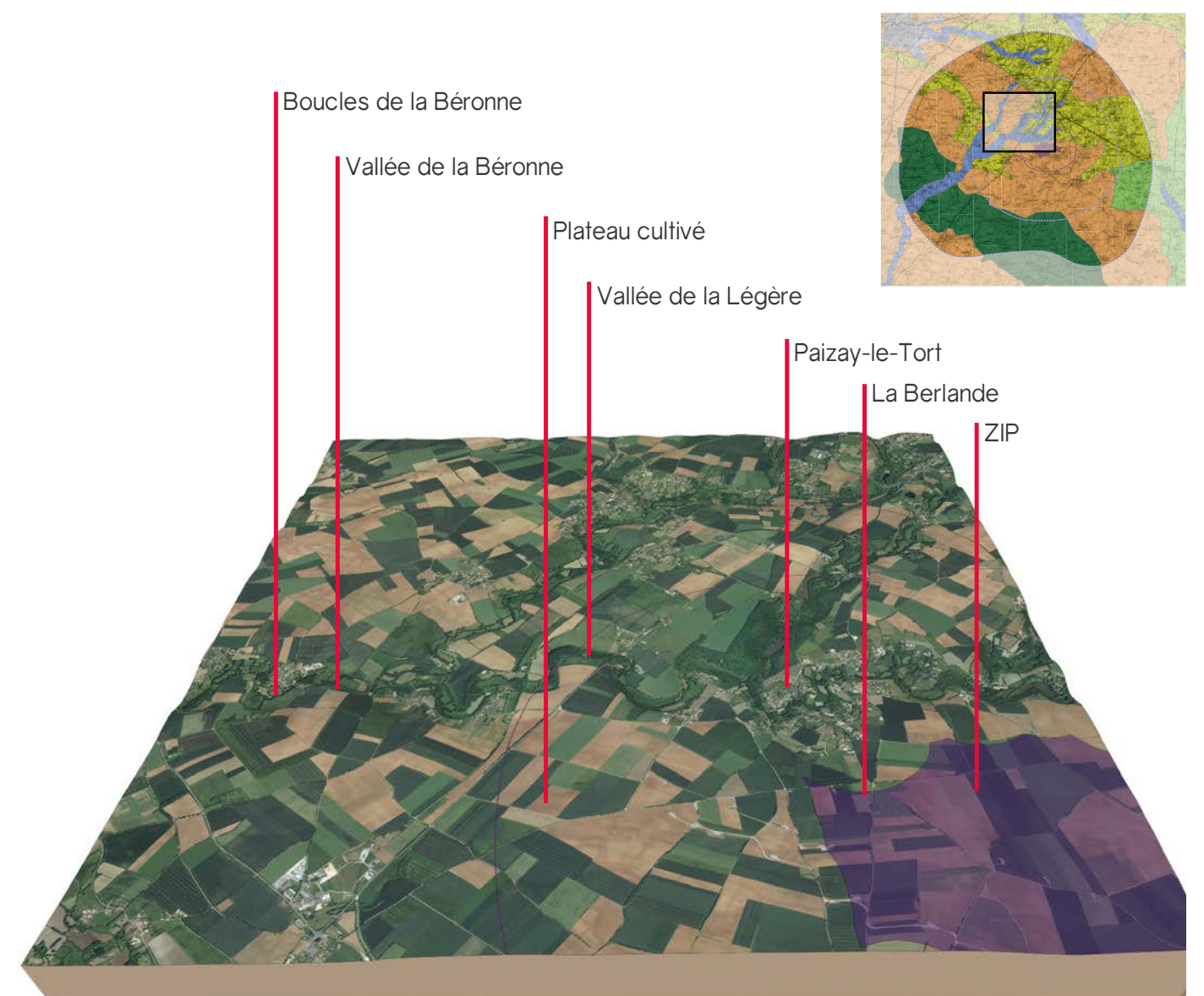


Figure 17 : Bloc diagramme de l'unité paysagère des vallées principales



Photo 4 : Ambiance paysagère // vallée de la Berlande